Procédure de labellisation

Division Nationale 1 & 2 / Equipe Avenir BMX Racing

Dans le cadre des demandes de labellisation en Division Nationale 1 & 2 / Equipe Avenir BMX Racing 2027, vous trouverez ci-dessous la procédure à bien vouloir suivre. La procédure est dématérialisée et vous candidaterez donc via une plateforme en ligne.

1. Vous devez remplir impérativement une **fiche d'intention** de labellisation BMX 2027 **avant le 30 novembre 2026.**

 Cette fiche, que vous trouverez via le lien ci-après, se remplit directement en ligne : Intention de labellisation BMX Racing DN & EA Saison 2027 – Remplir le formulaire

2. Jusqu'au 4 décembre nous enverrons à chaque adresse e-mail renseignée dans la fiche, un **accès à votre plateforme de demande de labellisation DN ou EA BMX Racing 2027**.

 Cette plateforme en ligne sera propre à chacun et vous permettre de compléter des fichiers ou de déposer des documents pour le **3 janvier 2027 au plus tard.** Aucun envoi papier ne sera accepté. Un guide d'aide à l'utilisation de cette plateforme vous sera également envoyé pour vous aider.

3. Chaque Comité Régional d'appartenance à la structure candidate devra compléter le document « Approbation du Comité Régional ». Ce document sera uniquement modifiable par le Comité Régional.

Merci à tous de bien vouloir respecter les délais impartis ainsi que le dépôt de la totalité des pièces à joindre. Sur précision du Bureau Exécutif Fédéral, nous vous rappelons que des pénalités seront infligées aux candidats à la labellisation BMX Racing 2027, lorsque le dossier de labellisation sera complété en retard et/ou sera incomplet.

Les pénalités seront infligées de la façon suivante * :

- Dossier incomplet au 3 janvier -100 points DN1 -60 points DN2 et EA
- Dossier en retard au-delà du 3 janvier -200 points DN1 -120 points DN2 et EA

*Exceptions faites sur la maquette du maillot ou les attestations d'appartenance des pilotes étrangers en DN le cas échéant (au plus tard le 18 janvier, au-delà application de la pénalité),

Pour finir nous précisons que l'ensemble des demandes de labellisations passera en **session unique de validation lors du Bureau Exécutif Fédéral du jeudi 4 février 2027**